

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-cinquième session
Rome, 6-8 septembre 2005

DISCOURS DE CLÔTURE PRONONCÉ
PAR LE PRÉSIDENT BÅGE
À LA QUATRE-VINGT-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais maintenant résumer nos délibérations et rappeler brièvement les décisions adoptées lors de cette session.

Le Conseil d'administration a examiné le rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de dons (document EB 2005/85/R.2 + Corr.1). Les Administrateurs se sont félicités des progrès accomplis et ont noté que cette mise en œuvre donnerait lieu à l'avenir à des rapports qualitatifs lors du suivi et de l'évaluation des programmes au fur et à mesure qu'ils avancent et produisent les résultats et l'impact escomptés. Des éclaircissements ont été donnés à propos d'autres observations et le Secrétariat a fourni, sur demande, aux Administrateurs des informations complémentaires sur les activités financées au moyen du programme de dons.

La question du cadre pour la soutenabilité de la dette a été évoquée, et il a été indiqué que les débats à ce sujet se poursuivraient lors de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Le Conseil d'administration a approuvé les précisions apportées quant à la définition des objectifs stratégiques et aux conditions à remplir pour bénéficier d'un don, ainsi qu'exposées dans le rapport.

Les Administrateurs ont souligné la somme de travail qu'a représenté l'examen de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (document EB 2005/85/R.3), un système qui, ont-ils ajouté, devait évoluer au fil de la mise en œuvre au FIDA et des leçons apprises auprès d'autres institutions. Le Conseil d'administration a préconisé des analyses complémentaires concernant la question des allocations régionales ainsi que des simulations d'utilisation de différentes pondérations pour les facteurs entrant dans la formule, et l'utilisation éventuelle d'autres variables telles que le revenu par habitant ou le revenu rural. Cette analyse et cette information seraient présentées au Conseil d'administration lors d'une future session. Certains Administrateurs ont également souhaité que la Consultation se saisisse de la question à sa session de Doha, auquel cas elle pourrait naturellement donner son avis si elle le souhaite.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné le rapport sur la politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement (document EB 2005/85/R.4). L'échange de vues, particulièrement riche, a abouti à la conclusion que l'avantage comparatif du FIDA dans le domaine de la prévention des crises et du relèvement ainsi que la complémentarité et la spécificité de son rôle au regard des autres acteurs devaient être mieux soulignés. Certains Administrateurs ont signalé que, en accomplissant son mandat de réduction de la pauvreté rurale, le FIDA contribue déjà de manière significative à traiter à la racine l'une des causes des conflits et de la violence. Il sera donc tiré parti des données d'expérience et des conseils avisés et utiles des Administrateurs pour mettre au point un schéma directeur qui sera présenté au Conseil d'administration pour examen lors d'une prochaine session.

L'examen a ensuite porté sur le Plan d'action du FIDA relatif à la réponse de la direction à l'évaluation externe indépendante (document EB 2005/85/R.6). Les Administrateurs ont estimé qu'il constituait une bonne première ébauche solide et qu'il devait évidemment être peaufiné. Ils ont toutefois indiqué qu'il manquait parfois de clarté, notamment quant à la définition d'objectifs stratégiques précis, aux actions prioritaires à engager et à leur calendrier, aux indicateurs utilisés pour mesurer les résultats. Ils ont également insisté sur la nécessité de traiter la question des incidences budgétaires et des détails relatifs aux coûts exceptionnels et récurrents inhérents à la mise en œuvre du plan d'action.

La mise au point définitive du plan d'action procédera d'une approche réaliste conciliant la qualité des produits et les considérations de coût. À cet égard, un plafond pourrait être fixé d'un commun accord sur la base de l'orientation générale du plan d'action, l'autorisation du Conseil d'administration étant sollicitée une fois que des chiffres précis sont disponibles. La direction et l'ensemble du personnel du FIDA sont déterminés à s'investir dans la réussite du plan d'action; cette mobilisation générale dans toute la maison est le garant de l'efficacité de l'initiative.

Le Conseil d'administration a été informé que les membres de la Consultation avaient reçu un exemplaire du plan d'action. Des informations complémentaires issues de cette session leur seront communiquées à leur session de Doha; ils entendront également à Doha un exposé sur les objectifs stratégiques et pourront examiner la feuille de route du plan d'action et connaître la composition et le mandat du comité de pilotage chargé d'élaborer et d'exécuter ce plan. Un document plus complet sur le plan d'action sera présenté au Conseil d'administration à sa session de décembre.

Les Administrateurs ont accueilli favorablement le document intitulé Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA ainsi que de son Bureau de l'évaluation pour 2006 (document EB 2005/85/R.7 et Corr.1) et ont approuvé les priorités institutionnelles pour 2006. Ils ont dans l'ensemble souscrit à un programme de travail 2006 pour un montant de 550 millions de USD, compte tenu de la disponibilité des ressources. Certains se sont toutefois inquiétés de l'abandon du principe de croissance réelle zéro dans le budget administratif. D'un autre côté, plusieurs Administrateurs ont fait remarquer que, compte tenu de l'accroissement du programme de travail en termes de volume et de projets, la croissance réelle zéro n'était plus possible. Il a donc été décidé que

la proposition relative au budget et au Mécanisme de financement du développement des programmes serait revue en partant d'une base budgétaire à croissance réelle zéro, puis en donnant une justification claire des surcroûts de dépenses en termes réels et en indiquant les gains d'efficacité et les économies réalisés. Cette information, où figureront également des explications touchant l'augmentation du nombre de projets, sera présentée au Comité d'audit pour examen à sa réunion de novembre. À ce propos, le Président du Comité d'audit a invité les Administrateurs à lui adresser leurs observations et leurs questions suffisamment tôt pour qu'elles puissent être traitées en profondeur lors de la réunion et qu'il puisse en être rendu compte au Conseil d'administration en décembre.

Les Administrateurs ont également découvert, dans le document, le programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour 2006 qu'ils ont largement approuvé. Le document sera modifié sur la base des indications formulées par le Comité de l'évaluation, qui l'avait examiné à sa quarantième session.

Le Conseil d'administration était saisi du rapport de la quarantième session du Comité de l'évaluation, établi par le Président du Comité (document EB 2005/85/R.8), et en a approuvé les recommandations. Il a noté que le Comité se rendrait sur le terrain en octobre pour participer à l'atelier-débat national sur l'évaluation du portefeuille de projets pour le Mexique.

Le Conseil a ensuite examiné l'évaluation à l'échelle de l'institution du programme pilote de supervision directe (document EB 2005/85/R.9) et a félicité le Bureau de l'évaluation pour la qualité de son travail, qui a livré d'importantes indications sur le programme pilote et sur les recommandations instructives pour le Fonds. Il a approuvé l'accord conclusif comme canevas de marche à suivre pour appliquer les recommandations de l'évaluation, en tenant compte des observations formulées.

Le Conseil d'administration a étudié le deuxième rapport du Président sur l'application des recommandations issues de l'évaluation et sur les mesures prises par la direction (PRISMA) (document EB 2005/85/R.10), ainsi que les commentaires du Bureau de l'évaluation. Les Administrateurs ont remercié le Département Gestion des programmes et le Bureau de l'évaluation d'avoir collaboré à l'établissement de ce document. Ils se sont par ailleurs félicités de la très nette amélioration du rapport, y compris en termes de présentation, puisque la nouvelle mise en page met en évidence la synthèse générale des recommandations, les mesures prises et les questions de fond révélées par les évaluations de 2003. Ils ont également apprécié l'utilisation de catégories pour les recommandations formulées dans l'accord conclusif, estimant qu'elle permettait de mieux comprendre les questions d'importance primordiale.

Le rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) (document EB 2005/85/R.11) a été examiné, et une proposition d'allègement de la dette au point d'achèvement pour le Rwanda a été approuvée. Le Conseil d'administration a signalé l'éventualité d'une augmentation du coût de l'Initiative PPTE pour le FIDA, en raison du report à décembre 2006 de l'entrée en vigueur de la clause de caducité automatique et de l'inclusion probable de pays supplémentaires, en sus des 38 actuels. Les Administrateurs ont exhorté le FIDA à poursuivre ses efforts pour avoir accès aux ressources ordinaires du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale. En l'occurrence, le Conseil d'administration sera tenu informé des incidences financières pour le FIDA et des résultats de nos efforts constants pour avoir accès au Fonds fiduciaire.

Le Conseil d'administration était saisi des exposés des options et stratégies d'intervention (COSOP) pour l'Angola (document EB 2005/85/R.12), le Bénin (document EB 2005/85/R.13), la Bosnie-Herzégovine (document EB 2005/85/R.14), la République démocratique populaire lao (document EB 2005/85/R.15), le Malawi (document EB 2005/85/R.16) et le Niger (document EB 2005/85/R.17). Les Administrateurs ont félicité le FIDA de veiller constamment à ce

que les COSOP résultent d'un processus consultatif approfondi et fournissent un cadre stratégique pour ses programmes de pays. À propos du COSOP pour le Niger et compte tenu de la situation actuelle du pays, ils ont fait d'utiles suggestions sur la nécessité de donner un rang de priorité plus élevé à la sécurité alimentaire, ce dont il sera tenu compte dans les futurs travaux sur le COSOP.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné le document sur les ressources disponibles pour engagement (document EB 2005/85/R.18), et a estimé que ces ressources seraient suffisantes pour couvrir le montant requis pour les propositions soumises à cette session, et qu'il ne serait pas nécessaire d'avoir recours au pouvoir d'engagement anticipé.

Il a été approuvé cinq programmes et projets, pour la Chine, le Ghana, le Mexique, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda. Le Conseil d'administration a approuvé le programme pour la République-Unie de Tanzanie après avoir consulté le groupe des donateurs et sous réserve que le FIDA remette au Conseil d'administration en décembre 2005, par l'intermédiaire du Groupe de travail sur les secteurs alimentaire et agricole au niveau du pays, un rapport écrit contenant des engagements précis d'activités et de jalons convenus d'un commun accord pour: a) renforcer et utiliser les structures du programme de développement du secteur agricole, y compris en ce qui concerne les mises en commun; et b) traiter plus résolument le pastoralisme comme un moyen de subsistance. Le Conseil d'administration a également approuvé le report de la date d'entrée en vigueur du prêt pour le Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières en République dominicaine.

Il a également été approuvé sept propositions de dons à cette session: six au titre du guichet mondial/régional (soit un don de recherche destiné à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI, quatre destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, et un en faveur de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR), et un dans le cadre d'une proposition de projet pour le Rwanda.

Le Conseil d'administration a examiné le document sur les activités prévues au titre des projets (2005-2006) (document EB 2005/85/R.28) et a pris acte des précisions apportées quant aux projets et programmes entrés dans la réserve et aux COSOP en cours d'établissement ou prévus pour 2005 et 2006.

Il a ensuite examiné le rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2005/85/R.29), contenant le résumé des délibérations des deuxième et troisième sessions de la Consultation. Les Administrateurs ont déclaré attendre avec intérêt le compte rendu de la quatrième session, qui aura lieu à Doha début octobre.

Le Conseil d'administration était également saisi du rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2005/85/R.30), qu'il a examiné. Après avoir entendu un exposé sur la question, les Administrateurs ont relevé qu'à ce jour, les contributions complémentaires, les instruments de contribution déposés et les versements non assortis d'instruments de contribution représentaient au total 443,7 millions de USD, soit 87,2% des annonces de contribution, les contributions annoncées s'établissant au total à 509 millions de USD, soit 90,9% de l'objectif de 560 millions de USD. Les contributions et annonces de contribution continuent à arriver. Les Administrateurs et les coordonnateurs de liste sont invités à encourager les États membres de leur région et liste respectives à faire d'autres versements afin que le montant total des annonces se rapproche au maximum du chiffre cible de la reconstitution.

Le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2005 (document EB 2005/85/R.31) a été examiné, ainsi que son annexe contenant les chiffres pour l'ensemble du premier trimestre de 2005, y compris celui du produit cumulé des cessions de mars

2005. Les chiffres actualisés ont été présentés dans un rapport oral. Les Administrateurs ont observé que le revenu net des placements pour le deuxième trimestre de 2005 s'était établi à 41 millions de USD et qu'il avait été estimé à 7 millions de USD pour les mois de juillet et août. Le revenu net a été estimé à 59 millions de USD pour la période de janvier au 31 août 2005, soit l'équivalent d'un taux de rendement annualisé de quelque 3,88%.

Le Président du Comité d'audit a présenté le rapport du Comité sur sa quatre-vingt-dixième session (document EB 2005/85/R.32 + Add.1), qui s'est tenue en juillet, avec reprise de session le 5 septembre. Les Administrateurs ont salué la parution du document relatif à la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations. Ils ont demandé des éclaircissements sur certains points, notamment sur les structures envisagées et l'application des mesures de lutte contre la fraude et la corruption. Le Secrétariat amendera le document en conséquence, puis le soumettra de nouveau au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.

Le Conseil d'administration a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs, qui se tiendra les 14 et 15 février 2006. Il a bien noté que le programme des manifestations prévu à cette occasion lui serait présenté à sa session de décembre.

Enfin, le Conseil a approuvé la diffusion, sur le site Web public du FIDA, des documents présentés à cette session.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Avant de clore cette session, je voudrais dire au revoir à l'Administrateur pour l'Égypte, Madame Maryam Moussa, et au représentant de la Chine, Monsieur Yuehua Rui, et les remercier tous deux, en notre nom à tous, pour leur précieuse contribution aux délibérations de ce Conseil d'administration. Tous nos vœux les accompagnent pour leurs futurs projets.

Et maintenant, permettez-moi de vous remercier d'avoir fait de cette session un événement extrêmement productif et de vous souhaiter un bon voyage.